Études photographiques

5 | Novembre 1998
Du nouveau sur Daguerre/Alentours des avant-gardes

Note sur l'état du marché de la photographie français

Denis Canguilhem

OpenEdition Journals

Édition électronique
URL : https://journals.openedition.org/etudesphotographiques/170
ISSN : 1777-5302

Éditeur
Société française de photographie

Édition imprimée
Date de publication : 1 novembre 1998
ISSN : 1270-9050

Référence électronique
Denis Canguilhem , « Note sur l'état du marché de la photographie français », *Études photographiques* [En ligne], 5 | Novembre 1998, mis en ligne le , consulté le 09 juin 2022. URL : http://journals.openedition.org/etudesphotographiques/170

Ce document a été généré automatiquement le 9 juin 2022.

Propriété intellectuelle

Note sur l'état du marché de la photographie français

Denis Canguilhem

1 La création en France, à l'automne dernier, du premier salon consacré à la photographie a confirmé aux yeux du grand public la bonne santé d'un marché que la récente affaire des faux Man Ray a paradoxalement amplifié. Les bons résultats affichés par les dernières ventes et l'affluence croissante des collectionneurs sont le signe de l'ouverture d'un marché, réservé il y a encore peu à un cercle restreint de spécialistes. Ainsi, au cours de l'année 1997, dix ventes aux enchères se sont déroulées en France, réparties entre Paris et Chartres, et générant un chiffre d'affaires d'environ 10 millions de francs, soit le double du résultat des années précédentes. Et cela sans compter les ventes non spécialisées qui proposent de la photographie. Malgré cette croissance, le marché français de la photographie reste, en volume financier, loin derrière ses équivalents anglo-saxons que sont Christie's et Sotheby's. La concurrence se fait en revanche moins sentir sur le marché des épreuves anciennes, où la France occupe encore une place centrale pour le choix de l'offre présentée.

2 Cette qualité de l'offre se manifeste surtout par rapport à la diversité des pièces proposées en vente publique. Dans une même vente peuvent voisiner des épreuves vendues pour quelques centaines de francs et d'autres, plus rares, pour lesquelles les prix s'envolent. La récente vente Lelièvre du 7 juin 1998, à Bièvres, en est le meilleur exemple. Le lot n° 47 qui contenait quatre daguerréotypes anonymes a été adjugé à 400 francs. Le lot suivant, "Pierrot écoutant" par Adrien Tournachon, estimé 70 000 francs, a été acheté 1150000 francs par Petros Petropoulos pour le compte du collectionneur américain Thomas Walter. Après ce record historique pour une photographie ancienne, étaient adjugées, dans l'indifférence générale, cinq épreuves de Dali pour la somme de 600 francs. Plusieurs paramètres déterminent le prix d'une épreuve. Outre la signature, les critères d'ordre qualitatif et esthétique sont pris en compte. La valeur d'une même épreuve peut ainsi décupler en fonction de la qualité du tirage. "Le Vapeur" de Le Gray, adjugé 565 000 [p. 141] francs au collectionneur américain Michael Wilson au cours de la vente organisée à Chartres le 18 octobre 1997, s'était vendu 35000 francs en mars

1997 dans une version, il est vrai, moins contrastée. Ce qui fait dire à l'expert Marc Pagneux qu'"en France, les acheteurs sont plus exigeants, en particulier ceux qui se tournent vers le marché des épreuves anciennes". Une image historiquement délimitée, ayant fait l'objet d'importantes études et publications verra sa cote augmentée, à l'exemple du "Pierrot écoutant". "Ce n'est pas tant le prix atteint qui m'a surpris, indique Marc Pagneux à propos de cette image, que de constater qu'à 800000 francs il y avait encore quatre enchérisseurs. Pour ce genre d'icône, il n'y a pas de limites." À l'inverse, au cours de cette vente étaient proposées d'autre photographies du même Adrien Tournachon, dont une, inconnue à ce jour ("Cavalier d'Afrique du Nord, 1854-1855"), que la Bibliothèque nationale de France a préemptée au prix de 60000 francs[1]. N'ayant fait l'objet d'aucune étude historique avant sa mise en vente, cette épreuve s'est donc négociée à un prix sensiblement inférieur.

3 Un autre changement, sans doute moins perceptible, se dessine. Certains collectionneurs de photographies modernes ou contemporaines reportent leur intérêt sur l'acquisition d'épreuves anciennes. C'est le cas de Thomas Walter, grand collectionneur de tirages modernes, qui n'a pas hésité à payer le prix fort pour s'attribuer l'épreuve d'Adrien Tournachon. Mais parallèlement à ce marché où la gamme des prix reste élevée, apparaît ce que Marc Pagneux appelle un "marché de consommation", dans lequel il reste encore possible d'acquérir des épreuves à bas prix. Anonymes, auteurs "mineurs", amateurs, albums de voyage, autant de sujets qui ne devraient pourtant pas tarder à susciter la convoitise des collectionneurs pour ce genre de thématiques encore peu explorées.

4 Ce qui s'achète aujourd'hui en vente publique ne bénéficiait pourtant pas d'une telle attention il y encore quelques années. Le plus souvent détruites, les photographies anciennes doivent en partie leur survie actuelle au marché. Celui-ci, attribuant une valeur à la photographie, limite en effet sa disparition. Comme le souligne Marc Pagneux: "Il y a encore cinq ans, les photographies détenues dans les fonds familiaux étaient détruites ou dispersées lors des successions. Aujourd'hui, il y a une prise de conscience de la part de ceux qui les détiennent et c'est ainsi que l'on voit apparaître sur le marché des épreuves qui, jusqu'à maintenant, étaient restées enfouies." Sylvie Aubenas, conservateur au département des Estampes et de la Photographie de la Bibliothèque nationale de France, rejoint cette analyse: "Aujourd'hui, alors que la photographie a un prix, une valeur marchande, elle est préservée. Un objet qui possède une valeur pécuniaire n'est jamais perdu." Certains, comme l'historien Michel Frizot, ne partagent toutefois pas ce point de vue: "On veut nous faire croire que c'est le marché qui ferait ressortir les épreuves et fournirait par là même de la matière aux historiens. Mais l'historien peut très bien se passer du marché. Au regard des images inédites que proposent les [p. 142] ventes publiques, celles contenues, par exemple, dans le fonds de la Bibliothèque nationale sont incomparablement plus nombreuses."

5 Si pour beaucoup, les ventes de photographies constituent un phénomène nouveau, du côté des responsables de collections publiques, la prise en compte du marché ne date pas d'hier. Lieu de circulation des images, les ventes publiques restent un moyen par lequel les collections patrimoniales s'enrichissent, l'offre y étant souvent bien supérieure à ce que leur proposent les marchands privés. Mais selon qu'il s'agisse d'un musée ou d'une bibliothèque, les intentions qui président à l'acquisition de telle ou telle pièce diffèrent. Pour Sylvie Aubenas, la collection photographique de la Bibliothèque nationale de France, de par son statut, se doit d'avoir une visée

encyclopédique: "J'achète de la matière pour les historiens. Si je pense que le lot mis en vente forme un jalon pour l'histoire de la photographie et qu'il ne figure pas dans les collections, je l'achète. Certaines pièces qui, *a priori*, ne présentent pas un intérêt majeur peuvent s'avérer intéressantes dès lors qu'elles complètent un domaine précis." Lors de la vente Beaussant Lefèvre du 5 juin 1998, elle a ainsi préempté, pour la somme de 9000 francs, un album contenant 900 vues stéréoscopiques de la Suisse datées des années 1860, qui vient renforcer un important fonds d'épreuves stéréoscopiques, ou encore un daguerréotype anonyme, représentant une paysanne entourée de deux enfants, pour 4200 francs. En revanche, pour un musée, les motivations d'un achat répondent à d'autres exigences. Raisonnant en terme d'oeuvre d'art, dont le modèle reste le tableau, un musée acquiert une photographie en fonction d'un "critère formel", selon les termes de Françoise Heilbrun, conservateur en chef au musée d'Orsay. L'importance du critère historique n'est cependant pas négligée. En préemptant un ensemble de 30 épreuves inédites de Charles Marville et de Charles Delahaye en mars 1998, le musée d'Orsay a satisfait à ses deux exigences, esthétique et historique.

6 Plus présentes sur le marché en raison de l'augmentation de la fréquence des ventes, certaines institutions voient leur budget d'acquisition augmenté. Faut-il pourtant y voir un intérêt récent pour la photographie de la part des tutelles administratives? "La prise de conscience par la Bibliothèque nationale envers la photographie, affirme Sylvie Aubenas, date de l'immédiat après-guerre. Si les budgets sont plus importants, cela s'explique par l'augmentation des prix de la photographie." Reste que cette politique d'acquisition, dont il faut saluer le dynamisme, bénéficie autant à l'historien qu'à la sauvegarde d'un patrimoine dont on commence à mesurer la valeur historique. Bien que plus tardif, l'intérêt des musées pour ce patrimoine est tout aussi important. À titre d'exemple, le musée d'Orsay, à sa création en 1979, bénéficiait d'une enveloppe budgétaire d'un million de francs par an pour la constitution de sa collection de photographies. Aujourd'hui, le budget oscille entre 300000 et 500000 francs par an, selon la répartition des crédits alloués à l'ensemble des départements du musée. Malgré l'importance des budgets, et à la différence de la Bibliothèque nationale [p. 143] de France, le poids des procédures d'acquisition n'incite pas toujours les responsables de collections, en particulier ceux de province, à préempter en vente publique[2]. Responsable des collections photographiques aux Musées de Strasbourg, Sylvain Morand déclare préférer "acheter directement à des privés ou à des marchands". Cependant, toujours selon lui, "une fois entrée dans une collection publique, la vie économique d'une photographie est terminée. Du statut de marchandise, elle passe à un statut patrimonial. Peu importe la collection dans laquelle elle se trouve, du moment qu'elle est localisable et accessible aux chercheurs".

7 À cet égard, les catalogues édités à l'occasion des ventes constituent des sources indispensables pour repérer les épreuves ainsi mises en circulation. Pour faciliter l'accès à ce type d'information, *Études photographiques* publiera régulièrement une sélection des oeuvres acquises par les collections publiques (*voir ci-dessous*).

ANNEXES

Sélection d'oeuvres acquises par les collections publiques françaises en 1997-1998
Bibliothèque nationale de France
Louis Vignes, Album personnel de son voyage en Orient, Syrie, Palestine, Pétra et Palmyre, contenant 93 photographies, 1864, tirages sur papier albuminé d'après négatif verre au collodion (vente Beaussant Lefèvre, 21/11/1997, lot n° 25 à 51).
René Jacques, "Empreinte de main aux dés", vers 1928, tirage au gélatino-bromure d'argent, 22,3 x 16,8 cm (vente Beaussant Lefèvre, 5/6/1998, lot n° 29).
René Jacques, "Ombre du château", vers 1935, tirage au gélatino-bromure d'argent, 16,9 x 23 cm (vente Beaussant Lefèvre, 5/6/1998, lot n° 30).
Anonyme, "Paysanne avec coiffe et deux enfants", vers 1845, daguerréotype, 1/6e de plaque (vente Beaussant Lefèvre, 5/6/1998, lot n° 69).
Paul-Émile Miot, "Vues de Terre-Neuve", 4 épreuves, s. d., tirages sur papier albuminé d'après négatif verre au collodion, 19,2 x 16 cm environ [p. 144] (vente Beaussant Lefèvre, 5/6/1998, lot n° 139).
Paul-Émile Miot, "Groupe de cinq officiers"; "Portrait au canon"; "L'Amiral Cloué sur l'Ardent", 3 épreuves et une vue anonyme de la Réunion, s. d., tirages sur papier albuminé d'après négatif verre au collodion, 19 x 22 cm environ (vente Beaussant Lefèvre, 5/6/1998, lot n° 140).
Bisson Frères, 7 réductions de photographies de montagnes: Suisse et Savoie, vers 1852, tirages sur papier albuminé d'après négatif verre, 18 x 24 cm en moyenne (vente Beaussant Lefèvre, 5/6/1998, lot n° 144).
Anonyme, "Album de vues stéréoscopiques de la Suisse", 900 demi-vues, vers 1860, (vente Beaussant Lefèvre, 5/6/1998, lot n° 244).
Adrien Tournachon, dit Nadar jeune, "Cavalier d'Afrique du Nord, 1854-1855", tirage au vernis d'après négatif verre, 29,7 x 22,2 cm (vente Lelièvre, 7/6/1998, lot n° 93).
Adrien Tournachon, dit Nadar jeune, "Berger de Hongrie", vers 1855, tirage au vernis d'après négatif verre, 28 x 20,9 cm (vente Lelièvre, 7/6/1998, lot n° 94).
Attribué à de Severac, "Genazzano", vers 1855, tirage sur papier albuminé d'après négatif papier, 19,8 x 24,8 cm (vente Lelièvre, 7/6/1998, lot n° 106).
Attribué à de Severac, "Environs de Rome", vers 1855, tirage sur papier albuminé d'après négatif papier, 26 x 19,4 cm (vente Lelièvre, 7/6/1998, lot n° 107).
Gustave Le Gray, "Portrait de la baronne Joseph de Severac", vers 1855, tirage sur papier albuminé d'après négatif verre, 20 x 15 cm, ovale (vente Lelièvre, 7/6/1998, lot n° 129).
Musée d'Orsay
Charles Marville et Charles Delahaye, "Portraits et autoportraits", ensemble de 30 épreuves, 1850-1865, tirages sur papiers salés et albuminés d'après négatifs papier et verre (vente Pescheteau-Badin, Godeau et Leroy, 14/3/1998, lot n° 140).
Bibliothèque historique de la Ville de Paris
Anonyme, "Paris. Le Grand Palais transformé en centre de rééducation des blessés de la guerre", ensemble de 50 épreuves, vers 1918, tirages au gélatino-bromure d'argent (vente Pescheteau-Badin,GodeauetLeroy, 14/3/1998, lot n° 153).
Direction du Livre

Charles Marville, "Rue d'Alésia"; "Carrières d'Amérique"; "Travaux parisiens"; "Vue générale d'un entrepôt", 4 épreuves, vers 1865, tirages sur papier albuminé d'après négatif verre (Pescheteau-Badin, Godeau et Leroy, 14/3/1998, lot n° 148). [p. 145]

NOTES

1. Autorisée depuis 1921, la préemption est une procédure spécifique au droit français, qui donne à l'État, par l'intermédiaire d'un de ses représentants, la priorité d'acquisition sur un objet présenté en vente publique, au prix atteint par la dernière enchère (*cf*. Claude Badet, Benoît Coutancier, Roland May [dir.], *Musées et Patrimoine*, Paris, Éditions du CNFPT, 1997).
2. La préemption était réservée jusqu'en 1987 aux musées nationaux. Depuis, les musées classés et contrôlés, et ceux qui relèvent d'une administration locale, peuvent solliciter ce droit auprès de la Direction des musées de France.